

Communication relative à la situation à la Communauté de la Halte Saint-Jean (59)

À la suite de la publication de l'enquête de Streetpress, les instances nationales d'Emmaüs France se sont réunies pour considérer la situation et statuer sur les mesures à prendre à ce stade.

Les faits évoqués, dont nous n'avons pas connaissance, sont particulièrement graves et choquants, s'ils sont avérés : ils méritent toute notre attention, car il est de notre devoir d'assurer un accueil digne pour toutes et tous. Nous rappelons que la situation fait l'objet d'une enquête préliminaire à laquelle Emmaüs France n'a pas vocation à se substituer et qui, dans le respect de la présomption d'innocence, devra faire la lumière sur les accusations dont il est question.

Une délégation d'Emmaüs France (constituée d'Antoine Sueur, président, Claire Lanly, vice-présidente, René Mériaux Compagnon à Alençon, et Jean-François de la Monneraye, responsable de la Communauté de Soissons), s'est rendue récemment à la Communauté de la Halte Saint-Jean, afin d'échanger avec ses dirigeants mais aussi avec les personnes accueillies. À l'issue de cette visite, le Conseil d'administration d'Emmaüs France des 6 et 7 juillet a pris plusieurs décisions afin de clarifier la situation de la Halte Saint-Jean :

- **Il a été demandé au conseil d'administration de la Halte Saint-Jean de mettre immédiatement la responsable en retrait**, tant afin de garantir la protection des personnes accueillies que celle de cette dernière, actuellement au centre de tensions grandissantes ;
- **Après nous être assuré de sa compatibilité avec l'enquête préliminaire, nous allons lancer un audit externe** dans les plus brefs délais, afin d'évaluer le fonctionnement de la Communauté en s'attachant particulièrement à l'écoute des personnes accueillies.

Compte-tenu des nombreuses inexactitudes diffusées notamment sur les réseaux sociaux, il nous apparaît essentiel de clarifier la nature du **cadre dans lequel s'inscrivent les Communautés Emmaüs et l'accueil des Compagnes et Compagnons** (voir encadré ci-dessous).



Les Communautés Emmaüs sont des lieux d'accueil, de vie, d'activité et de solidarité, qui vivent pour la quasi-totalité d'entre elles grâce à la récupération d'objets. Elles accueillent plus de 7000 Compagnes et Compagnons par an, qui sont nourris, logés et perçoivent une allocation mensuelle. Ils bénéficient également d'un accompagnement pour se reconstruire et retrouver leur autonomie et une place dans la société en participant à un projet solidaire et écologique.

Pour être tout à fait précis sur le cadre de la quasi-totalité des Communautés Emmaüs (117 sur 122), l'activité des Compagnes et Compagnons n'est pas régie par le Code du travail mais par le Code de l'action sociale et des familles (article L 265-1), qui fixe le cadre du statut OACAS (Organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires). Ils ne sont donc pas employés ou salariés, mais bénéficient du statut de travailleurs solidaires. À ce titre :

- ➔ Les Compagnes et les Compagnons sont domiciliés à l'adresse de la Communauté dans laquelle ils séjournent. La Communauté s'assure de leur fournir :
 - un hébergement ou un logement décent ;
 - un soutien personnel et un accompagnement social adapté à leurs besoins ;
 - un soutien financier assurant des conditions de vie digne.
- ➔ Les Communautés agréées cotisent à l'URSSAF sur la base de 40% du SMIC, ce qui permet aux Compagnes et Compagnons de bénéficier de tous les droits qui découlent du régime général de la protection sociale : arrêt de travail et indemnités journalières, accident du travail, retraite, etc.
- ➔ Les Compagnes et Compagnons déclarent leurs ressources aux impôts sur la base de l'assiette forfaitaire de 40 % du SMIC.
- ➔ Les Compagnes et Compagnons étrangers accueillis au sein d'une communauté OACAS depuis au moins 3 ans peuvent se voir délivrer une carte de séjour temporaire mention vie privée et familiale, salarié ou travailleur temporaire. Les communautés appuient ces demandes mais la décision revient aux préfets.

Ce modèle est singulier. Il peut susciter des questions, de la curiosité, de l'intérêt voire de l'inspiration. Notre porte reste ouverte, celles des Communautés aussi.

Contact presse
Emmaüs France

Pierre Vouhé
06 43 09 81 46

pvouhe@emmaus-france.org